

Bulletin municipal



JOYEUX NOEL ET BONNES FETES !

MAIRIE DE SEPTFONDS

Rue de la République

82240 Septfonds

Tél. : 05-63-64-90-27

Fax : 05-63-64-90-42

courriel : mairie-septfonds@info82.com

Ouverture des bureaux

Lundi à vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h

Samedi : 9h - 12h.

Fermé le samedi matin
des mois de juillet et août.

Permanence Urbanisme

Réception des dossiers :

Lundi et mardi : 9h - 12h et 14h - 16h

MÉDIATHÈQUE

INTERCOMMUNALE

Tél. : 05-63-31-26-36

mediatheque.septfonds@orange.fr

Mardi : 16h - 18h30

Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h

Jeudi : 16h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h

DÉCHÈTERIE

Tél. : 05-63-27-21-13

Mardi : 9h - 12h

Mercredi : 14h - 17h

Jeudi : 10h - 12h

Vendredi : 14h - 17h

Samedi : 10h - 12h et 14h - 17h

SOMMAIRE

Editorial : p. 1

Histoire : p. 2

Commissions : p. 3 et 4

Associations : p. 5 et 6

Infos diverses: p. 6

Calendrier : p. 7 et 8

Tels sont les mots qui viennent nous réchauffer en cette période de crise économique et de difficultés croissantes auxquelles nous devons faire face. Mois après mois le gouvernement nous annonce de nouvelles mesures de restriction budgétaire dans l'espoir de contenir le déficit mais la raison de ce basculement dans l'austérité reste bien sûr l'écart des taux d'intérêt au sein de la zone euro. Comme nous l'évoquions dans les précédents bulletins, nous sommes astreints, dans nos communes, à un régime « sec » et à une nécessaire réduction des dépenses du fait d'une dotation budgétaire fixée par l'Etat jusqu'en 2015.

Après de lourds équipements structurants, nous avons dans notre commune limité les charges de personnel et les frais de gestion courante pour éviter la moindre pression fiscale.

Dans ce contexte de morosité ambiante, laissons pénétrer quelques rayons de soleil...

Le 10 décembre dernier vous avez été nombreux(ses) à assister à l'inauguration de l'Avenue Marcel Lacassagne et du groupe scolaire. Votre présence a montré aux responsables de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général la vitalité de notre cité, votre engagement et votre soutien. Célébrer une inauguration c'est aussi une occasion de s'extraire du rythme soutenu de notre quotidien pour jeter un regard plus vaste sur le passé et le futur de notre village. SEPTFONDS ne cesse de se réinvestir autour de ses atouts et de ses valeurs pour aborder l'évolution des prochaines décennies et la poussée démographique qui touchera notre département de Tarn-et-Garonne.

Il nous reste à engager certains dossiers : économie d'énergie, voies communales, assainissement, et l'aide de nos partenaires sera précieuse pour limiter le recours à l'emprunt.

En nous portant acquéreur de l'immeuble ayant appartenu à Mr Raymond PEYRIERES , déporté à Auschwitz, nous avons su préserver notre patrimoine Septfontois et nous saurons aussi, le faire connaître en lançant un programme de « conservatoire du patrimoine » dans cet immeuble. Enfin le syndicat d'initiative installé au sein des anciennes écoles et à l'entrée du centre village viendra compléter cet effet « vitrine ».

La dynamique est le meilleur remède au mal et votre appui indéfectible nous est précieux. Restant à votre écoute, j'ai le grand plaisir de vous adresser mes chers concitoyens(es) mes vœux les plus chaleureux et cordiaux pour l'année à venir.

BONNES FETES A VOUS ET VOS FAMILLES.

Jacques Tabarly

Bannière Tricolore des Conscrits de Septfonds en 1902

Le mot conscrit signifie l'ensemble des personnes nées la même année.

Ainsi, une classe représente l'ensemble des personnes nées la même année. L'année des 20 ans est le moyen d'identification d'un ensemble de conscrits.

La classe 1902 (parfois appelée la 02) désigne l'ensemble des conscrits fêtant leurs 20 ans en 1902 (donc nés en 1882).

Un conscrit est un jeune homme (ou une jeune femme dans certains pays) appelé sous les drapeaux pour effectuer son service militaire.

Avec la création de la conscription moderne, principalement développée par la Révolution française, est apparue un peu partout en France, une tradition voulant que les jeunes gens de chaque commune, se réunissent et fassent la fête, avant de partir à l'armée. Cette tradition marquait en quelque sorte l'entrée dans le monde adulte.

Les fêtes de conscrits variaient d'une région à une autre. Dans beaucoup de villages, des bals étaient organisés par les conscrits et ceux-ci portaient généralement un canotier, une cocarde tricolore, etc. et chaque classe possédait son drapeau.

Hélas, la professionnalisation des armées en 1996, a mis fin à beaucoup de fêtes de conscrits.



Dimensions :
Largeur : 1,70m
Hauteur : 1,40m
Hampe : 3,40m

LA CLASSE 1902 – Les conscrits :

BES Jean-Pierre : 16 janvier 1882 – 29 janvier 1882
 COUSY Henri (jumeau) : 9 juillet 1882 – 14 septembre 1882
 DELRIEU Aimé - Jean Marie : 29 avril 1882 – 22 mars 1958
 DERAMOND Urbain : 25 octobre 1882
 DONNADIEU Emile : 22 février 1882 – 16 juillet 1882
 ESCUDIE Joachim - Henri : 23 décembre 1882
 LACASSAGNE Georges - Gaston – Justin : 21 août 1882
 LACASSAGNE Jean : 23 novembre 1882 – 18 février 1958
 LAYE Albert – Fernand : 5 novembre 1882 – 15 décembre 1882
 MERCADIER Justin : 14 avril 1882
 MIQUEL Henri : 19 février 1882 – 17 mars 1970
 MOURGUES Edouard – Henri : 7 octobre 1882
 PHALIP Denis : 17 janvier 1882 – 25 janvier 1882
 RAMOND Jean - Ernest – Henri : 27 juin 1882

Cette bannière a été conservée par la famille d'Urbain Déramond. Son arrière petite fille, Krystel Laurent a été la dernière détentrice.

Près de 110 ans plus tard, la bannière est revenue à Septfonds.

Pour certains actes de naissances, trouvés aux archives de la mairie de Septfonds, la mention du décès n'a pas été retranscrite.

Il est à noter que 6 enfants sont malheureusement décédés l'année de leur naissance.



VOIRIE

La deuxième tranche de travaux de voirie est achevée et a fait l'objet d'une réception avec l'entreprise CALMEJANE de Capdenac (rues et voies communales)

Une troisième tranche concernant les voies suivantes :

- VC 7 (vers Moulin d'Alric)
- VC 10 (vers Pérines)
- VC 11 (Aliguières – CD5) vient d'être réalisée par l'entreprise MALLET.

L'effort budgétaire important fait cette année a permis d'intervenir sur les voies suivantes :

- VC 7 route du moulin d'Alric
- VC 10 de l'Oratoire Polonais vers Pérines
- VC 11 d'Aliguières à la CD 5
- Chemin Rural de Petit - de la route de Saint Georges (VC 7) à la route de Puylaroque CD 9
- Route de Broque
- Chemin de Luachos
- Chemin Rural de Libaude à Vaisse – vers Monteils
- Chemin rural du Pendut « château d'eau »
- Rue Jean Lacam
- Boulevard Notre Dame
- Rue Victor Hugo
- Rue du Marché
- Ruelles partant de la place Cantecor vers rue Alsace Lorraine
- Rue de la République (partie).

Ces travaux portent sur des réparations localisées ou sur des réfections complètes.

SECURITE

Dans un souci de sécurité, il a été mis en œuvre des ralentisseurs sur les voies suivantes :

- Boulevard de la Fontaine de part et d'autre de la crèche intercommunale
- VC 6 route de Monteils à proximité des points de collecte des élèves dirigés vers Caussade

TRAVAUX DIVERS

Chapelle Notre Dame

Nos agents ont procédé au piquage des joints, au sablage et au rejointoiement du mur Nord de la Chapelle mettant ainsi en valeur cet édifice.

Ils ont également réparé et peint les avant-toits en procédant à quelques travaux de zinguerie.

Nos agents ont réalisé la pose de la signalisation verticale implantée de part et d'autre des ralentisseurs et ont également mis en œuvre la signalisation au sol (peinture)

Rue Dieudonné Costes

Toujours dans un souci de sécurité, un nouveau dispositif destiné à ralentir les usagers a été mis en place par nos équipes. Il s'agit d'îlots en béton disposés en « chicanes »

Nos agents ont également posé deux nouveaux jeux dans le jardin d'enfants « Chapelle Notre dame »

Prochainement, ils vont réaliser le bétonnage de la ruelle située entre l'ancienne usine DECALUX et la propriété voisine. En effet, actuellement compte tenu de sa faible largeur et de la nature de son sol, cette ruelle est toujours sale et difficile à entretenir. Son bétonnage permettra de faciliter le travail de propreté de cette voie.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DE MONTPEZAT-PUYLAROQUE

La troisième tranche de réalisation de la conduite d'eau destinée à alimenter le Château d'eau à partir de la source de Puylaroque est terminée et a fait l'objet d'une réception le mardi 22 novembre 2011.

Cette conduite de diamètre 200 permet à partir de la source du Cande, d'alimenter les Communes de Cayriech et Septfonds.

La conduite d'origine de diamètre 125 était insuffisante et en mauvais état.

Cette réalisation s'inscrit dans la politique de modernisation et de sécurité, conduite par le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de Montpezat – Puylaroque.

Commission «finances»



Tarifs valable à compter du 1^{er} janvier 2012

				MONTANT 2011	INDICE INSEE	PROPOSE 2012	VARIATION
				2,00%			
SALLES COMMUNALES							
FLORIDA							
sans chauffage:				59,00	60,18	60,00	1,69%
avec chauffage:				86,00	87,72	87,00	1,16%
SALLE DES FETES							
		LOCATION	FRAIS FIXES	TOTAL			
Ecoles		-	-	-			
Asso locales		-	83,00	82,00	83,64	83,00	1,22%
Asso ext		227,00	83,00	305,00	311,10	310,00	1,64%
Part Sept		89,00	83,00	169,00	172,38	172,00	1,78%
Part ext		259,00	83,00	336,00	342,72	342,00	1,79%
Caution ménage:		160,00					
Caution dégradations:		160,00					
Chauffage		45,00					
DROITS DE PLACE							
MARCHE							
0 à 1 ml				-	-	0,00	#DIV/0!
1 à 4 ml				1,50	1,53	1,50	0,00%
4 ml et +				2,60	2,65	2,60	0,00%
Branchement électrique				0,55	0,56	0,55	0,00%
CAMIONS							
FETE LOCALE (par jour)				62,00	63,24	63,00	1,61%
Auto scooters				260,00	265,20	90,00	-65,38%
Manège				95,00	96,90	34,00	-64,21%
Camion bull				62,00	63,24	22,00	-64,52%
Mini scooters				62,00	63,24	22,00	-64,52%
Crêperie				54,00	55,08	19,00	-64,81%
Tir fléchettes				50,00	51,00	18,00	-64,00%
Pêche aux canards				33,00	33,66	10,00	-69,70%
Barbe à papa				33,00	33,66	10,00	-69,70%

				MONTANT 2011	INDICE INSEE	PROPOSE 2012	VARIATION
				2,00%			
DROITS DE PLACE (suite)							
CIRQUES							
Par jour, un ou deux jours				16,00	16,32	16,00	0,00%
Par jour supplémentaire				32,00	32,64	32,00	0,00%
PLANTAFOLIES							
JOURNEE EVENEMENTIELLE				24,00	24,48	24,00	0,00%
LOCATION DE MATERIEL				305,00	311,10	311,00	1,97%
Table + tréteaux				1,00	1,02	1,00	0,00%
Banc				0,30	0,31	0,30	0,00%
Caution				100,00	102,00	100,00	0,00%
PONT BASCULE							
ANIMAUX ERRANTS							
Garde				-	-	-	#DIV/0!
Transport				21,00	21,42	22,00	4,76%
				72,00	73,44	74,00	2,78%
CONCESSIONS FUNERAIRES							
Fosses 4 places				114,00	116,28	116,00	1,75%
Fosses 2 places				64,00	65,28	65,00	1,56%
Caveaux				175,00	178,50	178,00	1,71%
Concession terre 2 pers.				40,00	40,80	41,00	2,50%
Dépositaire 1er trim				-	-	-	#DIV/0!
2eme trim				55,00	56,10	-	-100,00%
3eme trim				141,00	143,82	56,00	-60,28%
4eme trim				172,00	175,44	143,00	-16,86%
2eme année/trim				213,00	217,26	175,00	-17,84%
Position d'attente				12,00	12,24	12,00	0,00%
COLUMBARIUM							
Individuel				138,00	140,76	-	-100,00%
Logette simple				340,00	346,80	346,00	1,76%
Logette double				452,00	461,04	460,00	1,77%
Caveaux cinéraires		2 m ²		32,00	32,64	33,00	3,13%
		4 m ²		64,00	65,28	66,00	3,13%

MARCHÉ À SEPTFONDS

Le mercredi matin, place Pétronille Cantecor

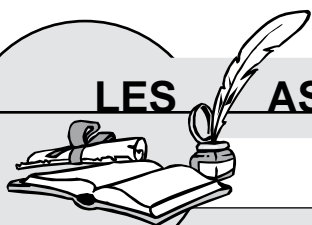
Venir faire le marché, c'est soutenir les efforts de commerçants qui font de longs déplacements pour vous offrir de la qualité, des prix raisonnables, des produits du producteur au consommateur...

C'est maintenir une activité qui fait vivre notre village par la qualité de l'accueil et du conseil dans une ambiance très sympathique.

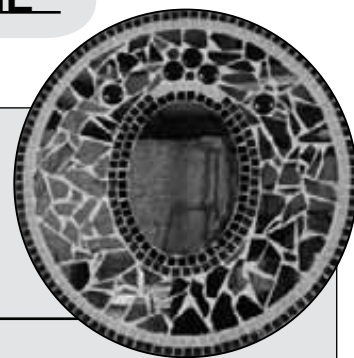
N'oubliez pas... le mercredi, c'est marché !



LES ASSOCIATIONS PRENNENT LEUR PLUME



« Amicale Laïque de Septfonds »



Dans le cadre des « Arts libres » essayez-vous à
« la mosaïque et à la peinture sur verre ».

Rappel des activités proposées par l'Amicale Laïque de Septfonds (7 sections)

ARTS LIBRES :

(Laine – mosaïque - peinture sur verre):

- Contact : Geneviève NOIREAU

Cours : jeudi et vendredi de 14h à 18h.

PEINTURE SUR SOIE :

- Contact : Francine ARSIVAL

Cours : lundi et mardi de 14h à 18h.

TRICOT ET TRAVAUX D'AIGUILLES :

- Contact : Huguette PIGNERES

Le Vendredi de 14 h à 18 h.

TAÏ CHI QUAN- LAO JIA :

Intervenant : Franck DELAGE

- Contact : Janine HOME

Cours : mercredi 18h30 à 20h.

DANSE :

Professeur : Amélie PIALOT (à partir de 4 ans)

Cours : le mercredi (5 cours).

10 h : éveil initiation,

11h : classique préparatoire,

15 h : début technique et classique moderne,

16 h : moderne moyen,

17 h : pointes et moderne avancé.

RANDONNÉE 1 :

- Contacts : Pierre GAUTHIE et Evelyne JOUANY

Une randonnée par quinzaine **le samedi** entre 12 et 15 km.

Rendez-vous : 13 h30 parking Salle des Fêtes.

RANDONNÉE 2 :

Intervenant : Brigitte FRISON, Jacques LUBIN et Christian PITELET

Une randonnée par semaine, **le jeudi**, entre 7 et 10 km.

Rendez-vous : 13 h45 parking Place des Anciens Combattants (derrière la Mairie).

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser au secrétariat :

Tél.et Fax. : 05 63 31 29 53

E-Mail : al-septfonds@orange.fr

Le bureau 2011 - 2012

PRESIDENT : Pierre GAUTHIE

VICE-PRESIDENT : Gérard AZAN

SECRETAIRE : Janine HOME

SECRETAIRE ADJOINTE : Monique AZAN

TRESORIERE : Evelyne JOUANY

TRESORIER ADJOINT : Jacques CHAUBET

« Le Pêcheur Septfontois »

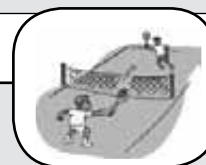
La Fédération Départementale de la Pêche en Tarn-et-Garonne a procédé à un redécoupage des zones de pêche. Elle a confié à notre association la gestion du « Haut de la Lère » et du lac de Puylaroque pour aleviner en truites Arc-en-ciel et en poissons blancs. Il serait nécessaire de donner un nouveau nom à l'association de pêche septfontoise, elle pourrait s'appeler « L'Amont des Pays de la Lère » regroupant les communes traversées par la Lère : Puylaroque, St Georges, Cayriech et Septfonds.

Nous vous invitons à notre assemblée générale qui aura lieu au foyer des aînés le **Samedi 21 janvier 2012 à 10h** pour vous présenter nos projets.

A partir du 02 janvier 2012, **VENTE DE CARTES DE PECHE** chez **TENDANCE / SEBASTIEN COIFFURE - COURS SADI CARNOT.**

Le Président, Claude BASON

PROCHAINEMENT



Un club de tennis à Septfonds :

A partir de janvier 2012, les jeunes Septfontois pourront s'inscrire ou se perfectionner au tennis dans des cours assurés par un moniteur de tennis.

Ces cours sont ouverts aux jeunes de 5 à 16 ans et se dérouleront au gymnase ou sur le terrain extérieur de Septfonds par beau temps.

Le club de tennis met à disposition balles, matériel pédagogique et raquettes pour les débutants.

Inscriptions et renseignements au 06 25 63 36 06.

Une permanence sera assurée à la Mairie de Septfonds le samedi 17 décembre 2011 de 10h à 12h.

« Citrus »

Le jardin poursuit son chemin...



Vous m'avez peut-être déjà vue au jardin, je suis Odile, ou « Madame coccinelle » pour les enfants. Volontaire pour l'association Citrus depuis début octobre, j'anime des ateliers au jardin pédagogique Notre Dame, en complémentarité de Romain. Malgré cet automne magnifique, les feuilles tombent, la météo change, les petites bêtes vont se cacher pour l'hiver, et ce sont autant de raisons pour échanger et s'apprendre les uns les autres. Ainsi les enfants du centre de loisirs du PEPS ont déjà pu participer à plusieurs ateliers qui mêlent théorie et pratique, et ils ont même rencontré les volontaires internationaux. À cette occasion la fontaine a été terminée ainsi que les plessis autour des parcelles, et des bancs ont été installés sous le cerisier.

D'autres idées et projets sont en train d'être élaborés, comme un « micro-trottoir » sur le thème du jardin, qui initierait les enfants aux techniques de l'interview et au média qu'est la radio. Cela serait également l'occasion de donner matière à réfléchir aux plus grands et de régaler leurs oreilles lors de la diffusion.

Il est aussi question de préparer la venue de nos aînés de la maison de retraite de Septfonds. Des journées familiales seront également organisées dès que les beaux jours reviendront.

En attendant, tous les habitants sont attendus au jardin pour se balader, échanger, donner leurs idées, bricoler, jardiner et venir rencontrer « madame Coccinelle » !

Odile pour l'association Citrus

« Comité des fêtes »

NOËL À SEPTFONDS LE SAMEDI 17 DECEMBRE 2011



LE COMITÉ DES FÊTES DE SEPTFONDS OFFRE LES ANIMATIONS ET LE GOÛTER DE NOËL POUR LES ENFANTS DE SEPTFONDS ET DES ÉCOLES

- 10 H à 12 H : ATELIERS (Fabrication de boules, de guirlandes...) ;
- 14 H à 15 H : DÉCORATION DU SAPIN DE NOËL (Place de la salle des fêtes)
- 15 H à 16 H : SPECTACLE avec « Lez'arts circus » ;
- 16 H à 17 H : GOÛTER avec LE PÈRE NOËL

REPAS DANSANT animé par SYLVIE NAUGE

SAMEDI 3 MARS 2012
20 H À LA SALLE DES FÊTES

RÉSERVATION AVANT LE 25 FÉVRIER 2012
Tél : 05 63 64 91 34 - 05 63 24 14 27 (HR)

(MENU 18 €)

- FUDEAS (Pâtes - Fruits de mer...)
- Salade verte
- Dessert
- Fromage
- Vin à volonté
- Café



INFOS GÉNÉRALES

Révision des listes électorales



Elections 2012 :

- . Présidentielles : 22 avril et 6 mai
 - . Législatives : 10 juin et 17 juin
- Pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales **avant le 1^{er} janvier 2012**.
Sont concernés : **les nouveaux arrivants** ainsi que les jeunes gens et les jeunes filles
ayant atteint ou atteignant l'âge de **18 ans d'ici le 29 février 2012**.

Agir contre l'habitat indigne :

Dans un mémoire à l'attention des Maires, le Préfet et le Président du Conseil Général, relayés par l'Agence Régionale de Santé Midi Pyrénées, la MSA et la CAF, ont constitué un pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.

Lutter contre l'habitat indigne, obtenir que chacun de nos concitoyens ait accès à un logement décent, c'est reconnaître que le droit au logement est un fondement indispensable à la dignité humaine. Eradiquer l'habitat indigne, c'est épargner des problèmes de santé physique et mentale, l'absentéisme au travail, les difficultés scolaires et d'intégration dans la société, l'impossibilité de se maintenir durablement dans leurs logements pour les plus âgés.

Définition :

Constituent un habitat indigne, les locaux ou installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du

bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé.

Bases réglementaires :

La police générale du maire :
code général des collectivités territoriales,
code de la santé publique.

Les polices spéciales du maire :
code de l'environnement, code de la construction et de l'habitation.

Responsabilité pénale :

Les propriétaires ou les personnes qui mettent à disposition des locaux insalubres ont aussi une responsabilité pénale :

- Hébergement incompatible avec la dignité humaine : 5 ans de prison et 150 000 € d'amende.
- Mise en danger de la vie d'autrui : 1 an de prison et 150 000 € d'amende.

Pour aller plus loin :
www.habitatindigne.logement.gouv.fr